

Nouméa, le 11 mars 2024

**Le Secrétaire Général  
De la Fédé**

À

**Monsieur le Directeur Général  
De l'OPT-NC**

**Objet : préavis de grève**

Monsieur le Directeur Général,

Nous, syndicat La Fédé, tenons à vous informer de la situation alarmante qui affecte actuellement la qualité de nos services publics au sein de la BU Distribution.

Effectivement, par suite du découpage incohérent des zones, au manque d'effectifs de remplacement, aux nombres incalculables de formations, aux projets qui s'entremêlent, aux ordres et contre-ordres non clarifiés, aux suppressions, voire aux gels de postes, les agents sont éreintés et sont dans l'incompréhension totale et/ou partielle des objectifs fixés.

Le plan stratégique alourdit et met sous pression le réseau d'agence. Cette situation est inacceptable.

Les services publics sont le pilier de notre société, garantissant l'égalité d'accès aux services essentiels pour tous.

La suppression de postes stratégiques ne fait qu'accroître la fracture territoriale et sociale, mettant en péril le bien-être de notre communauté.

Notre cahier de revendication porte donc sur les points suivants :

- La reprise de l'ancien découpage des zones,
- La relance de l'AVP du responsable de Zone Est,
- Le comblement des postes vacants, notamment chez les CMD et les agences de grandes importances,
- Une solution pérenne pour le remplacement du Cofi itinérant de la zone Est,



- La mise en stand-by de la multitude de projets impactant nos collègues (opérations simples et complexes télécoms, la remédiation, les aidants numérique, enseigne de proximité, etc.) pour un déploiement coordonné, entre les BU, et au fur et à mesure. Nous souhaitons des périodes de test et des fiches d'impact avant la mise en place d'un autre projet et dans le cadre de la mise en place des formations, nous voulons une coordination totale afin que les agences ne se retrouvent pas en sous-effectif et en difficulté,
- Une prise en compte de l'attitude de certains managers qui accentue le mal-être des agents.


**Le préavis de grève prendra effet à partir du 18 mars 2024, 05h00, pour une durée illimitée, ce qui vous laisse ainsi un délai raisonnable de négociations avec le SFAO-OPT.**

**La grève concernera uniquement la zone Est, Ouest, Iles, Sud : agence de Kouaoua, agence de Houaïlou et son annexe, agence de Ponérihouen, agence de Poindimié, agence de Touho, agence de Hienghène, agence de Pouébo, agence de Ouégoa, agence de Poum, agence de Kaala-Gomen, agence de Voh, agence de Koné, agence de Pouembout, agence de Poya et son annexe, agence de Lifou et ses annexes, agence de Maré et son annexe, agence de l'île des Pins, agence d'Ouvéa et l'agence de Yaté.**

**Le point de rassemblement sera à l'agence de Koné à partir de 7h30 pour les agents du Nord et de l'Est. Pour les autres agences, il n'y a pas de point de ralliement.**

Veillez agréer, monsieur le directeur général, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Secrétaire Général  
De la Fédé**



**LA FÉDÉ**  
Solidaires et Déterminés  
27.35.32 secretariat@lafede.nc  
BP 820. 98845 Nouméa Cédex

**S. TERITEHAU**

